

# 43<sup>e</sup> NATIONALE D'ELEVAGE

## du Club Français du Braque Allemand

### HAVELUY (59)



Pour faciliter l'organisation  
de cette Nationale  
d'Élevage, merci d'envoyer  
vos engagements  
au plus tôt.

#### TOMBOLA

VENTE DES BILLETTS DANS LA MATINÉE.  
TIRAGE AU SORT ET REMISE DES LOTS DANS LE COURANT DE L'APRÈS-MIDI.  
VOS LOTS SERONT LES BIENVENUS !  
MERCİ DE LES DÉPOSER AU SÉCRÉTARIAT, DÈS VOTRE ARRIVÉE.

## Dimanche 05 juin 2022

EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

Rendez vous ETANG DE LA FONTAINE - HAVELUY

- 8 h 30 : **Ouverture du Secrétariat**  
(retrait des catalogues, cartons d'exposants) – Contrôle vétérinaire
- 9 h 00 : **Début des jugements par Jury Collégial**  
*Des experts confirmateurs assureront les confirmations durant l'exposition.*
- 12 h 30 : **Pause déjeuner possible FOOD TRUCK - 11 € sans boissons avec choix entre 3 burgers - réservation avec votre engagement - règlement à la commande**
- 14 h 00 : **Reprise des jugements avec attribution CACS/RCACS et meilleur chien de l'exposition**  
**Trophées Klaus Kiefer et Gilles Varrambier**
- 15 h 00 : **Jugement des Lots d'Élevage et de Reproducteurs**
- 16 h 00 : **Remise des récompenses**  
**Fin de la journée avec VIN D'HONNEUR offert par les correspondants régionaux**



# RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION CANINE NATIONALE D'ÉLEVAGE, AVEC ATTRIBUTION C.A.C.S.

**LIEU, DATE** - L'exposition se tiendra à l'ÉTANG DE LA FONTAINE HAVELUY (59), le 05 juin 2022.

**ARRIVÉE ET JUGEMENTS** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 00. Les jugements commenceront à 9 h 00 précises et pourront être interrompus entre 12 h 30 et 14 h 00.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs docteurs-vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de la peau ;
- des chiens aveugles ou estropiés ;
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ;
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.

La décision du vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines et de celles qui appartiennent à une association canine non affiliée à la S.C.C. **Un juge peut présenter un chien ne lui appartenant pas, le jour où il n'officialie pas, à condition que ce chien porte obligatoirement son affixe.**

Seront refusés :

- Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
  - Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.
- L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1<sup>er</sup> chien est indiqué catalogue compris.

**Vous pouvez engager votre chien dans les classes suivantes :**

**Classe BABY** : pour les chiens âgés de 4 à 6 mois.

**Classe PUPPY** : pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elles ne donnent pas lieu à classement.

**Classe JEUNE** : pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition).

Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au C.A.C.S.

**Classe INTERMÉDIAIRE** : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

**Classe OUVERTE** : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail.

**Classe TRAVAIL** : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la S.C.C. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements de l'exposition).

Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

**Classe CHAMPION** : Réservee exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. - et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**Classe VÉTÉRAN** : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement (les 4 premiers étant classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire) mais ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**Lots de Reproducteurs** : 1 mâle ou 1 femelle accompagné de 3 à 5 de ses descendants (fils ou fille) au 1<sup>er</sup> degré et engagé en classe individuelle. Le jugement se fera sur l'homogénéité du lot.

**Lots d'Élevage** : 3 à 5 chiens issus du même élevage, pouvant appartenir à des propriétaires différents.

**JUGEMENTS** - Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

**Excellent** : qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant de la classe et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer de petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

**Très bon** - qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

**Bon** - qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la races mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

**Assez bon** - qualificatif attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique.

**Seuls les deux premiers des classes Intermédiaire Ouverte et Travail restent dans le ring pour l'attribution du C.A.C.S. ou de la R.C.A.C.S.**

**RECLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 Euros, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le Club Français de Braque Allemand avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

**RESPONSABILITÉ** - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club Français du Braque Allemand ne peut en aucun cas être tenu responsable en leurs lieux et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le Comité du Club Français du Braque Allemand (voir paragraphe Réclamations).



# ROYAL CANIN®



# 43<sup>e</sup> NATIONALE D'ELEVAGE



**HAVELUY (59)**  
**DIMANCHE 05 JUIN 2022**

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

*Un seul chien par feuille (photocopie acceptée)*

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS LE 20 mai 2022**

Nom du chien : \_\_\_\_\_

N° de tatouage : \_\_\_\_\_ N° de puce électronique : \_\_\_\_\_

Sexe : \_\_\_\_\_ N° de LOF : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Nom du producteur : \_\_\_\_\_

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Commissaire de l'exposition : SEBASTIEN GOSSE - tél. 06 70 69 82 12**

**Engagements internet : <https://cedia.fr> - Paiement sécurisé.**

### REGLEMENT DES ENGAGEMENTS A L'ORDRE DU C.F.B.A. EXCLUSIVEMENT Restauration (au dos) à régler en même temps que l'engagement

A adresser à ISABELLE GILLES - 1115 Route de Monclar - Borie Grande - 82800 Puygallard de Quercy

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse si vous désirez recevoir un accusé de réception

#### CLASSES DANS LESQUELLES LE CHIEN PEUT ÊTRE ENGAGÉ

(voir définition des classes dans le règlement)

- Intermédiaire (15 à 24 mois)
- Ouverte (à partir de 15 mois)
- Travail (voir règlement) - Présentation C.T.  
Les classes Ouvertes, Intermédiaires et Travail concourent entre elles pour l'attribution du C.A.C.S. et de la R.C.A.C.S.
- Baby (de 4 mois à 6 mois)
- Puppy (de 6 mois à 9 mois)
- Jeune (de 9 mois à 18 mois)
- Champion de beauté (joindre photocopie du titre)
- Vétéran (à partir de 8 ans)
- Lot d'Elevage (3 chiens minimum issus du même élevage)
- Lot de Reproducteurs (1 mâle ou 1 femelle accompagné de 3 à 5 de ses descendants au 1<sup>er</sup> degré)

#### POUR LES ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION AU 05 JUIN 2022

1 <sup>er</sup> chien.....	28 €
2 <sup>e</sup> chien .....	23 €
3 <sup>e</sup> chien et les suivants.....	13 €
Baby - Puppy .....	10 €
Vétéran - Lot d'élevage et reproducteurs .....	Gratuit*
Confirmation seule .....	Gratuit*

\* 1 € pour les engagements sur internet

#### POUR LES ADHÉRENTS NON À JOUR DE LEUR COTISATION OU LES NON ADHÉRENTS

1 <sup>er</sup> chien .....	35 €
2 <sup>e</sup> chien.....	30 €
3 <sup>e</sup> chien et les suivants .....	25 €
Baby - Puppy.....	15 €
Vétéran - Lot d'élevage et reproducteurs .....	Gratuit*
Confirmation seule .....	37 €

**Tarif dégressif uniquement pour les chiens appartenant au même propriétaire**

